

**Inscription et télé inscription en 2<sup>nde</sup> : année scolaire 2024– 2025**

L'inscription des élèves affectés en classe de 2<sup>nde</sup> au lycée Ambroise Vollard, au titre de l'année scolaire 2024 – 2025, se fera selon le calendrier suivant.

INSCRIPTION EN 2 <sup>nde</sup>		
Date		Établissement
<b>Vendredi 5 juillet 2024</b>	8h – 11h30	Adam de Villiers (A à L)
		Terre-Sainte (A à L)
	13h – 15h30	Adam de Villiers (M à Z)
		Terre-Sainte (M à Z)
<b>Samedi 6 juillet 2024</b>	8h – 11h30	Tamarins
		2 <sup>nde</sup> CCD (sous affectation du Rectorat) + <i>INTERNES*</i>
<b>Lundi 8 juillet 2024</b>	8h – 11h30	Paul Hermann (A à L)
		Saint-Charles
	13h – 15h30	Paul Hermann (M à Z)
		Autres Établissements
<b>Mardi 9 juillet 2024</b>	8h – 11h30	Retardataires

→ Tout élève non inscrit et qui n'aurait pas manifesté l'intention de le faire **au plus tard le 9 juillet 2024** sera considéré comme démissionnaire.

Le lycée Ambroise Vollard est un établissement scolaire public. L'inscription vaut engagement à respecter la totalité du règlement intérieur. En particulier l'obligation d'assiduité s'applique à tous et pour tous les cours du lundi au vendredi inclus ; le port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

***Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte  
Les élèves devront être accompagnés du responsable légal.***

**Liste des pièces à fournir**

*Aucune photocopie ne sera faite sur place*

1. Photocopie du livret de famille
2. Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'élève
3. Photocopie du justificatif d'adresse
4. 4 photos d'identité (**inscrire au dos Nom et Prénom**)
5. Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
6. Attestation Sécurité Routière Niveau 2 [ASSR2]
7. RIB au nom du responsable légal du demandeur de la bourse.
8. Copie du PAP ou PAI et copie de l'aménagement scolaire / dossier MDPH.

\*[dossier administratif à télécharger sur le site : <http://lycee-ambroise-vollard.ac-reunion.fr/>] **A COMPLETER ET A RAMENER LORS DE L'INSCRIPTION.**

**SERVICE RESTAURATION : forfait 4 jours / forfait 5 jours / INTERNE [voir service Gestion]**

\*\*\*\*\*

**Inscription à l'internat pour les élèves habitants HORS SECTEUR et affectés en 2<sup>nde</sup> option CCD et avec accord du lycée.**

- Certificat médical attestant que l'élève n'est atteint d'aucune infection l'empêchant de vivre en collectivité (physique ou mentale)
- 2 photos
- Une copie de l'attestation responsabilité civil
- La photocopie de la carte vitale de l'élève ou de ses parents s'il n'a pas sa carte
- La demande d'inscription et désignation du correspondant complétée et signée
- La fiche infirmerie complétée
- La désignation du correspondant complétée et signée par la famille et le correspondant accompagné du justificatif d'adresse et d'une copie de la pièce d'identité de celui-ci domicilié sur les communes du Tampon, Petite-Ile, Saint Louis ou Saint Pierre (*vous trouverez en annexe la zone limite géographique pour les correspondants*)

- ***Tout dossier incomplet sera refusé.***